### **AEROPORTS DE PARIS**

Société Anonyme

1, rue de France

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

#### **DELOITTE & ASSOCIES**

6, place de la Pyramide 92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX S.A.S au capital de 2 188 160 € 572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

#### **ERNST & YOUNG Audit**

Tour First
TSA 14444
92037 PARIS-LA DEFENSE CEDEX
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

### AEROPORTS DE PARIS

Société Anonyme

1, rue de France

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de la société Aéroports de Paris,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président-directeur général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 5 304 909 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris-La Défense, le 16 avril 2024

Les commissaires aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES** 

**ERNST & YOUNG Audit** 

**Guillaume Troussicot** 

V Am

Antoine Flora

Alain Perroux

<sup>3 |</sup> AEROPORTS DE PARIS | Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 | Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



Roissy, le 9 avril 2024

# Attestation des dépenses éligibles au régime du mécénat fiscal de l'article 238 bis du CGI Exercice 2023

J'atteste que le montant total des dépenses éligibles au régime de l'article 238 bis du CGI, effectuées par Aéroports de Paris au titre de l'exercice 2023, s'élève à **5 304 909 €**.

Augustin DE ROMANET Président-directeur général

AU H / mm/

PJ: Tableau récapitulatif

# ADP SA REDUCTION D'IMPOT MECENAT 2023

### **DONS REALISES**

Organismes bénéficiaires	Dons	Date d'enregistrement	Reçu fiscal
FONDATION D'ENTREPRISE AEROPORTS DE PARIS	1 500 000 €	comptable 11.01.2023	X
CITE DE L'ARCHITECTURE ET PATRIMOIN	320 000 €	22.11.2023	X
PAPA CHARLIE	138 000 €	06.12.2023	Х
AERO BIODIVERSITE	127 000 €	15.03.2023	Χ
CERCLE DE L ORCHESTRE DE PARIS	100 000 €	05.07.2023	X
INSTITUT CHOISEUL	100 000 €	21.06.2023	X
ONF AGIR POUR LA FORET ASS PREFIGU FONDATION LEADERS PAIX	100 000 € 50 000 €	17.05.2023 04.10.2023	X X
GROUPE SUP DE CO MONTPELLIER	45 000 €	04.10.2023	X
RH SANS FRONTIERES FDD	42 000 €	06.12.2023	X
FONDS NATURE 2050	40 000 €	01.03.2023	X
ALLIANCE FRANCAISE PARIS IDF	30 000 €	15.11.2023	Χ
ASS COMITE HABITAT CDG	30 000 €	20.12.2023	X
DIVERSIFIEZVOSTALENTS COM	30 000 €	20.12.2023	X
FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE FONDATION ROYAUMONT	30 000 €	08.03.2023 08.03.2023	X X
FONDATION PARTENARIALE UNIVERSITE C	25 000 €	26.04.2023	X
INSTITUT DU BOSPHORE	25 000 €	14.12.2023	X
CARE FRANCE	23 059 €	05.04.2023	X
PARIS.AERO	23 000 €	08.11.2023	Χ
100 CHANCES 100 EMPLOIS	20 000 €	04.10.2023	X
ASS FRANCAISE ENTR POUR L'ENVIRONNE	20 000 €	17.05.2023	X
C POSSIBLE	20 000 €	25.10.2023	X
LA CRAVATE SOLIDAIRE Ministère de la culture / Musée national de la Penaissance	20 000 € 20 000 €	08.03.2023 12.07.2023	X
Ministère de la culture / Musée national de la Renaissance ASSOCIATION JEUNESSE ET ENTREPRISES	20 000 €	12.07.2023	X X
FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITI	15 000 €	19.07.2023	X
INSTITUT DE L'ENGAGEMENT	15 000 €	27.12.2023	X
PROMETHEE EDUCATION	15 000 €	29.11.2023	X
ASS SPORT ARTIST SAPEURS POMPIERS P	14 000 €	08.03.2023	X
TELEMAQUE	13 500 €	14.04.2023	X
COLLEGE DORVAL	13 000 €	20.12.2023	X
MUSEUM NATIONAL D HISTOIRE NATURELLE	13 000 €	02.11.2023	X
CLUB INSEP ALUMNI	12 000 €	27.12.2023	X
COLLECTIF DE COINCIDENCE POUR RAVIV FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L ESCL	10 000 €	28.06.2023 20.12.2023	X X
PROTECTION CIVILE PARIS SEINE	10 000 €	29.11.2023	X
RENAISSANCE	10 000 €	13.12.2023	X
JOB IN REAL LIFE	9 000 €	19.07.2023	X
ADESIM ABEILLES ET DEVELOPP MONTJEA	7 500 €	06.12.2023	Χ
LIRE POUR EN SORTIR	7 000 €	08.11.2023	X
ACADEMIE NATIONALE AIR ET ESPACE	6 600 €	20.04.2023	X
ELLES BOUGENT	6 000 €	25.01.2023	X
ASSOCIATION DES CADETS DE LA GENDAR DES TRANSPORTS AERIEN	5 000 €	02.08.2023	X
ASSOCIATION LOUIS CARLESIMO	5 000 €	27.12.2023	X
FONDS DE DOTATION DE LA COMMUNAUTE	5 000 € 5 000 €	17.05.2023	X
LE LABO DE L ECONOMIE SOCIALE ET  Avenir initiative (Plie intercomunale Nord Esonne)	3 000 €	27.09.2023 08.11.2023	X X
EMMAUS DEFI FONDATEUR ABBE PIERRE	3 000 €	14/09/2023	X
Rallye aérien étudiant	2 500 €	06/02/2023	X
FONDATION ANNE DE GAULLE	1 500 €	08.02.2023	X
CTE BASSIN EMPLOI SUD VAL DE MARNE	5 000 €	26.07.2023	X
FAIS NOUS REVER L AGENCE POUR	40 000 €	19.07.2023	X
PALLADIO	25 000 €	02.08.2023	X
TOUS EN STAGE L ENGAGEMENT D UN RESEAU	25 000 €	18.10.2023	X
AERO CLUB DE FRANCE	22 500 €	26.04.2023	X
AVIATION SANS FRONTIERES	20 000 €	06.09.2023	X
AERO CLUB	15 000 €	05.04.2023	X
ASSOCIATION GROUPE ESSEC	15 000 €	02.11.2023	X
LES ENTREPRISES POUR LA CITE	13 000 €	22.02.2023	Χ
COMMUNE DE VALENTON	10 000 €	26.07.2023	X
GOL DE LETRA	6 000 €	05.07.2023	X
ASS LE TOMATO	4 000 €	20.09.2023	X
Academie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan	50 000 €	01/10/2023	X
AEROCLUB les ailes d'Issoudun	15 000 €	11/04/2023	X
COMMISSION NATIONALE FRANCAISE POUR	40 000 €	29.03.2023	X
GIP EMPLOI ROISSY CDG ASSOCIATION BIP HUMANITAIRE DE FRAN	210 000 € 11 500 €	15.03.2023 06.12.2023	X X
ALLIANCE POUR LE MECENAT DE COMPETE	5 250 €	23.08.2023	X
ESPACES MUSEES	259 000 €	07.06.2023	X
FONDATION ENAC	100 000 €	13.09.2023	X
FONDATION ENAC	5 000 €	16.08.2023	X
PAPA CHARLIE	1 500 €	16.08.2023	X
FONDATION DE FRANCE	20 000 €	25.10.2023	X
PLANETE URGENCE	10 000 €	07.06.2023	X
CENTRE NAT. PROFESSIONS FIANCIERES	10 000 €	29.03.2023	X
INSTITUT POUR L INNOVATION ECONOMIQ	25 000 €	22.11.2023	X
AERO CLUB DE France	15 000 €	26.07.2023	X
ASSOCIATION DIOCESAINE PARIS	125 000 €	04.10.2023	X

# ADP SA REDUCTION D'IMPOT MECENAT 2023

### **DONS REALISES**

Organismes bénéficiaires	Dons	Date d'enregistrement comptable	Reçu fiscal
LIRE POUR EN SORTIR	8 234 €	NA	X
PAPA CHARLIE	1 964 €	NA	X
AIRPORT HABITAT	1 211 €	NA	X
ACTING FOR LIFE	39 626 €	NA	X
GIP EMPLOI ROISSY CDG	245 157 €	NA	X
ESPACE MUSEE	267 180 €	NA	X
AVIATION SANS FRONTIERE France	50 698 €	NA	X
AVIATION SANS FRONTIERE France	22 835 €	NA	X
AVIATION SANS FRONTIERE France	45 365 €	NA	X
AIRPORT HABITAT	1 210 €	NA	X
CATS IN THE AIR	3 366 €	NA	X
LA CRAVATE SOLIDAIRE	2 451 €	NA	X
FONDATION D'ENTREPRISE AEROPORTS DE PARIS	327 946 €	NA	X
TOTAL DONS EN NATURE	1 017 243 €		
ALLIANCE POUR L'EDUCATION - UNITED WAY	9 147 €	NA	X
FONDATION ROYAUMONT	5 123 €	NA	X
LIRE POUR EN SORTIR	8 510 €	NA	X
RESTOS DU CŒUR	2 679 €	NA	X
LA CRAVATE SOLIDAIRE	19 799 €	NA	Х
TOTAL MECENAT DE COMPETENCE	45 257 €		

### REDUCTION D'IMPOT MECENAT

TOTAL DEPENSES ELIGIBLES	5 304 909 €
REDUCTION D'IMPOT MECENAT	
(60% de la dépense si <2M€/ si > 60% dans la limite de 2M€ puis 40%	2 521 964 €